

INTERESSEMENT ET PARTICIPATION

Comprendre la réglementation et les opportunités des dispositifs d'épargne salariale

OBJECTIFS & PROGRAMME

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Maîtriser les enjeux financiers et sociaux de la participation et de l'intéressement
- Connaître les principes à la mise en place d'un accord de participation et d'intéressement
- Savoir conseiller un client sur le régime social et fiscal de ces dispositifs
- Connaître les notions de plans d'épargne

INTRODUCTION : Présentation générale des notions

II – La Participation

- Conditions et mise en place
- Modalités d'application : Calcul et versement de la participation
- Régime social et fiscal
- FOCUS : L'accord de Groupe
- En pratique

II – L'intéressement

- Opportunité de mise en place
- Modalités d'application : Calcul, répartition et versement de la participation
- Régime social et fiscal
- FOCUS : Le supplément d'intéressement
- En pratique

III – Conclure et rédiger un accord de participation ou d'intéressement

OUVERTURE : Présentation des plans d'épargne

INTERVENANTS

Justine VERQUIN
Avocat

PUBLIC

Services RH et Paie

PREREQUIS

Aucun

INFORMATIONS

Lieu

A définir

Date

A définir

08h30-12h30

Durée

4 heures en ½ jour

Prix

A deviser

MOYENS

PEDAGOGIQUES

Ordinateur

Support Power Point

EVALUATION

Cas pratiques

QCM

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

CONTACT

Solucial Avocats

+33 (0)3 20 42 19 66

vve@solucial.com

SOLUCIAL AVOCATS

3 Rue Jeanne Maillotte BP 91010 59011 Lille Cedex

Numéro d'activité : 31 59 08657 59

(référéncé Datadock – Certifié Qualiopi pour les actions de formation)

Programme mis à jour : 10 2023